



N° 06/01 – Janvier 2006

Israéliens et Palestiniens au pied du « Mur »

Dossier de Ph. Thiriez

Nous rédigeons ces pages peu de temps avant la célébration de Noël qui tournera les pensées et les cœurs du monde entier vers Bethléem. Les pèlerins seront sans doute plus nombreux que l'an passé et les « lieux saints » leur seront plus accessibles¹. Mais les media ne cessent de souligner les difficultés quotidiennes que rencontrent les arabes² de Palestine depuis que la « barrière de sécurité » s'est dressée inexorablement, les coupant de leur terroir et de leur famille, compromettant leur santé et leur emploi, empêchant le règlement négocié de conditions de paix auxquelles aspirent les deux États et les trois communautés de la « Terre Sainte ». En charge, durant six ans, de la Basilique Ste Anne de Jérusalem et revenu récemment enquêter sur les lieux, nous aimerions sensibiliser nos lecteurs au drame que vivent encore les populations des « Territoires occupés » : nous ne pouvons nous taire (même s'il ne s'agit qu'indirectement du dialogue inter-religieux). Nous utiliserons pour cela les rapports, livres, films, articles de presse, témoignages, analyses qui continuent à lancer ce cri d'alarme...

I. Les étapes d'un échec...

Grand reporter, spécialiste du Moyen-Orient, Alain Ménargues³ fait un état des lieux saisissant de l'histoire de ce projet pharaonique qui, réalisé au mépris des résolutions de l'ONU, anéantit toute chance de réconciliation des deux frères ennemis :

De 70 à 100 mètres de large, avec fossés et barbelés, un mur de béton de 8 mètres de haut équipé de caméras et de mitrailleuses télécommandées, le tout sur 700 km : la « barrière de sécurité »

¹ L'armée israélienne a annoncé que les arabes israéliens et les palestiniens chrétiens pourront accéder librement à Bethléem pour Noël : les pèlerins n'auront pas besoin de permis et les fouilles seront *aléatoires* (*La Croix*, 21/12)

² Israël compte 6, 8 millions d'habitants ; Cisjordanie et bande de Gaza 3, 8 millions plus 390 000 colons juifs. De 20% en 1948, les chrétiens ne sont plus que 2% de la population arabe (190 000 au total)

³ *Le mur de Sharon* de Alain MENARGUES, Presses de la Renaissance 2004, 300 p. Né en 1947, Alain Ménargues est aujourd'hui directeur général adjoint chargé de l'information à Radio France Internationale. Lauréat du Prix Pierre Mille (1985) pour la couverture des événements libanais et du Prix SCOOP (1988) pour celle de l'actualité du monde arabe, il a écrit plusieurs ouvrages et collabore à de nombreux magazines et radios. Lire aussi : Sylvain CIPEL, *Les emmurés. La société israélienne dans l'impasse*, Découverte, Paris 2005, 440 p.

érigée par Tsahal « pour stopper l'infiltration des kamikazes palestiniens » se met petit à petit en place, sous l'œil bienveillant des États-Unis.

Englobant les colonies juives et les terres agricoles de Cisjordanie, le mur coupe en deux ou isole des villages palestiniens ; sépare les membres d'une même famille; les élèves de leurs écoles, les paysans de leurs champs; les fidèles de leurs lieux de prière. Ce « mur de la honte », comme le surnomment les Palestiniens, est bâti dans l'indifférence totale de la communauté internationale.

1. Le rapport d'une délégation du Sénat français (avril 2004)

Une mission d'information du Sénat s'est rendue en Israël en février puis, du 17 au 25 avril 2004, en Jordanie et dans les Territoires palestiniens. Conduite par M. Guy Penne, elle était composée de Mme Danielle Bidart-Reydet et M. Jean François-Poncet. Le rapport⁴, accompagné d'annexes et de cartes, a été examiné par la Commission des Affaires étrangères le 9 juin. Une première partie traitait des impasses du processus de paix : Oslo, Camp-David, feuille de route, seconde intifada, frustrations et violence dans les Territoires. La seconde évoque les illusions d'une solution imposée :

A. Un règlement unilatéral

Le sort des colonies évacuées, le lieu d'installation des colons expulsés, qui sont autant de points essentiels pour la compatibilité du plan avec la *feuille de route*, ont fait l'objet de déclarations contradictoires. Le plan s'inscrit cependant dans un cheminement unilatéral plus général, engagé depuis quelques temps, et qui comprend la construction du mur de séparation et la « destruction des infrastructures terroristes », pour tenter de réduire les attentats en provenance des territoires.

a) Le mur de séparation

Voulue par Benjamin Ben Eliezer, alors ministre travailliste de la défense au sein du gouvernement d'union nationale, l'édification du mur de séparation (*barrière de sécurité*) a commencé en juin 2001, dans le nord de la Cisjordanie.

L'objectif est de réduire le niveau de la violence en Israël en limitant les possibilités d'infiltration des auteurs d'attentats-suicide, à l'exemple de ceux qui ont porté leurs attaques à Natanya, en provenance de la ville palestinienne proche de Tulkarem.

Nous avons pu constater le consensus israélien sur la construction du mur comme ouvrage de défense contre les attentats, rassemblant tous les courants politiques. Seul son tracé fait débat.

La nature de l'ouvrage varie en fonction du terrain : blocs de béton dans les zones urbaines, que nous avons pu observer à Qalqilya. Abou Dis et Bethléem, clôture électrifiée bordée d'une route de patrouille dans les zones de plus faible densité, sur le modèle de celle qui entoure la bande de Gaza.

Le tracé de la barrière de sécurité a connu plusieurs évolutions et n'était pas encore totalement défini lors de notre visite en Israël. Des portions de barrières, dites « secondaires », édifiées pour la protection de tronçons de route ou de colonies ont été annulées, démantelées et la longueur initialement prévue (environ 700 km) raccourcie d'environ 80 kilomètres.

Le Gouvernement israélien a en outre renoncé à construire la partie orientale du mur le long de la vallée du Jourdain, ce qui aurait conduit à encercler totalement la Cisjordanie et à annexer une partie considérable des territoires palestiniens, pour n'en laisser que 53% sous administration palestinienne. Quant à relier ou non la colonie d'Ariel (40 000 habitants) au tronçon principal pour former le « doigt d'Ariel », un premier renoncement a fait place à la confirmation du tracé,

Le Gouvernement attend la fin de la construction de l'ouvrage pour le courant de l'année 2005, pour un coût global estimé à 2 milliards de dollars.

b) Le retrait de Gaza

La bande de Gaza est un territoire de 365 km² dont les 55 de zone urbaine concentrent une des densités de population parmi les plus élevées au monde : 25 400 habitants au km².

⁴ Rapport du Sénat n° 340 de l'exercice 2003-2004 : *De la paix négociée au fait accompli* ? p. 32 à 36

Un tiers du territoire est sous contrôle israélien direct, la « zone militaire fermée » représentant environ un quart du territoire.

Dix-sept colonies israéliennes sont implantées à Gaza, représentant une population d'environ 7 500 personnes⁵.

En déclarant « il n'y aura plus un israélien à Gaza dans 6 mois », le premier ministre israélien a annoncé le lancement de la planification du démantèlement de l'ensemble des colonies et le retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza. Israël continuerait « à contrôler l'espace aérien et maritime de la bande de Gaza, ainsi que l'axe routier *Philadelphi* », le long de la frontière égyptienne. Les colonies situées le long de la frontière Nord resteraient en place.

En contrepartie du retrait, Israël rechercherait la « compréhension du monde », selon les termes retenus par M. Zeev Boim, au cours de notre entretien. La compréhension recherchée est essentiellement celle des Etats-Unis, l'ajustement du plan se faisant à mesure des échanges avec l'administration américaine. Les contreparties demandées par Israël, obtenues sous la forme de la lettre de garanties du président américain, portaient sur l'abandon de deux principes de négociations : les frontières de 1949 et le retour des réfugiés.

M. Giora Liland, chef du conseil de sécurité nationale, chargé de la planification de retrait, a réaffirmé à notre délégation que le retrait se ferait sans négociation, ni même coordination avec les palestiniens. Dans sa mise en œuvre, la séparation des populations ne laisse pas d'espace pour un Etat palestinien viable aux côtés d'Israël.

Les conditions de ce retrait laissent par conséquent des questions décisives en suspens et font apparaître les contradictions d'une paix imposée.

B. Un territoire « cantonisé »

a) le tracé du mur de séparation

Symbole achevé de l'échec du processus de paix, le mur de séparation aurait pu cependant constituer la préfiguration des deux Etats prévus par la feuille de route. Le niveau de confiance entre les deux peuples est si ténu que la séparation est déjà, d'une certaine manière, effective. Le mur aurait alors conduit à réduire les « frictions », selon l'expression employée par nos interlocuteurs israéliens.

A l'évidence cependant, ce mur est source de difficultés supplémentaires : bien que qualifié d'ouvrage temporaire, il opère des modifications en profondeur de la topographie, des paysages, des habitudes de circulation des populations et des flux économiques.

Au cours d'une visite chez les Soeurs de N. D. des Douleurs, à Abou Dis⁶, nous avons pu mesurer les perturbations occasionnées par le mur sur la vie quotidienne d'un établissement d'accueil de personnes âgées : la construction du mur a placé cet établissement du « côté israélien » du mur, ce qui le coupe à la fois des familles des résidents, du lieu de résidence des salariés et de sa zone traditionnelle de chalandise dont les prix sont plus avantageux que ceux de Jérusalem.

Dans les zones rurales, des villages sont séparés par le mur de leurs terres agricoles et privés de leurs ressources en eau. C'est le cas en bordure de Qalqiliya où l'on nous a présenté un projet de tunnel pour permettre aux habitants des villages d'aller cultiver leurs terres. Ces situations ne peuvent qu'alimenter les rancœurs et les frustrations.

En dépit des modifications substantielles du tracé, précédemment évoquées, seul un tiers environ de la portion construite du mur - soit environ 200 kilomètres - épouse le tracé de la ligne d'armistice de 1967, la « ligne verte », à laquelle fait référence le corpus des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. La construction du mur ne témoigne donc pas d'un choix clair entre séparation des populations et gain territorial, considérations politiques et sécuritaires.

Particulièrement spectaculaire à Jérusalem-est, le mur sépare une zone urbaine palestinienne en deux parties, sans que la logique sécuritaire qui préside à ce tracé soit véritablement apparente. Avec un tracé particulièrement contestable à cet endroit, le mur entérine clairement l'extension à l'est du peuplement israélien, particulièrement sensible au sud de la ville, où le mur englobe les colonies de Gilo et d'Har Homa qui séparent Jérusalem de Bethléem.

⁵ A titre de comparaison, 10 500 colons sont implantés sur le Golan, 180 000 en Cisjordanie et 200 000 à Jérusalem-Est

⁶ Voir plus loin, p.10, le témoignage de Sr Marie-Dominique, la Directrice : *le mur de la peur*

Le tracé du mur conduit à englober des territoires mais aussi des habitants palestiniens, dont il est malaisé d'évaluer précisément le chiffre à ce stade mais qui atteignait d'ores et déjà 12 000 à la fin de l'année 2003 et pourrait atteindre près de 200 000 à terme. La zone située entre le mur et la ligne verte crée une nouvelle catégorie de Palestiniens⁷ : cette zone est une « zone militaire fermée » où la résidence et l'accès sont réglementés par l'attribution de permis spécifiques pour les palestiniens mais libres pour les israéliens, ce qui assimile de fait cette zone au territoire israélien. A Jérusalem, le mur redéfinit les frontières de la ville, incluant des colons et excluant des habitants palestiniens devenus illégaux. Il modifie les équilibres démographiques sur lesquels étaient fondés les solutions proposées pour Jérusalem dans le cadre d'un règlement final.

b) La poursuite de la colonisation

Après juin 1967, la Cisjordanie et Gaza devaient être considérés comme des gages territoriaux, monnaie d'échanges dans les négociations à venir.

Commencée à la fin des années 1970, sous l'impulsion du mouvement Goush Emounim (*Bloc de la foi*), pour des raisons religieuses et idéologiques, la colonisation s'est développée en fonction de considérations sécuritaires et politiques : le relief de la Cisjordanie domine la plaine côtière israélienne dont les colonies doivent constituer la défense « avancée » et la constitution de quartiers juifs autour de Jérusalem devait garantir l'indivisibilité de la capitale.

Depuis le lancement du processus d'Oslo, la présence israélienne dans les territoires s'est considérablement développée. Entre 1993 et 2000, elle a presque doublé, passant de 100 000 à 191 000 personnes. Nombre d'entre elles ont choisi d'habiter les colonies pour des raisons économiques, en raison des avantages offerts dans les domaines du logement et de la fiscalité.

Entre 2001 et 2003, la population des implantations juives dans les territoires s'est accrue de 16 %, dont 4,5 % pour la seule année 2003⁸, ce qui, au vu de la situation sécuritaire, témoigne du renforcement de la part idéologique de la colonisation. Mi février 2004, la commission des finances de la Knesset approuvait l'octroi de 60 millions de shekels supplémentaires pour la colonisation dans les territoires et à Jérusalem.

La recherche de la continuité territoriale entre colonies conduit à l'extension des quartiers de colonisation et à la constitution de véritables villes, reliées par des routes dites « de contournement », accessibles aux seuls colons. C'est un territoire *mité* qui serait dévolu au futur Etat palestinien.

3. Une viabilité économique introuvable

Les espaces aérien et maritime de Gaza resteront contrôlés par Israël. Le port et l'aéroport de Gaza⁹ ne seront pas remis en service à brève échéance. Tous les accès des territoires palestiniens restent sous contrôle israélien et se trouvent, de ce fait, sans autre débouché que le territoire israélien lui-même. Il est peu vraisemblable que les territoires palestiniens attirent dans ces conditions les investissements du secteur privé.

Le marché du travail israélien reste l'unique débouché des travailleurs palestiniens. Or, le nombre de permis de travail en Israël, accordés ces dernières années, a été drastiquement réduit, Israël préférant avoir recours à une main d'œuvre originaire de pays tiers.

Le retrait, récemment annoncé pour des raisons de sécurité, des entreprises israéliennes de la zone industrielle d'Erez où travaillent de nombreux Gazaouis est un nouveau facteur aggravant d'une situation de l'emploi déjà très dégradée de la bande de Gaza.

L'économie de la bande de Gaza, si l'on écarte les possibilités d'exploitation de gaz offshore, est limitée au commerce et à l'agriculture dont les seuls débouchés sont sur le marché israélien.

La viabilité économique de l'entité palestinienne apparaît donc plus qu'hypothétique, tant les conditions d'accès et le manque de débouchés la condamnent à l'asphyxie. En l'absence de possibilité de s'insérer dans un ensemble économique plus vaste, les transferts d'aide internationale ou de revenus de la diaspora sont les seules perspectives envisageables.

⁷ 6 000 palestiniens vivent entre le mur et la ligne verte ; environ 40 000 vivent dans des enclaves à proximité du mur (cf *Le Monde* 29 sept. 2004)

⁸ cf journal israélien *Maariv*, 02 janv. 2004

⁹ construits avec l'aide de la Communauté européenne

Un Etat faible, pauvre et sans la capacité de proposer à sa population un projet fédérateur, présente un risque élevé de basculer vers une « zone grise », où règne une forme d'anarchie. Les territoires palestiniens ont jusqu'à présent été épargnés par ce scénario, du fait notamment d'une structure sociale très solide, qui permet une certaine régulation en l'absence d'Etat. La situation dans le nord de la Cisjordanie est cependant préoccupante, en particulier à Naplouse où l'Autorité palestinienne n'a plus le « monopole de la violence légitime » et où se sont affrontés des groupes armés rivaux...

2. La Cour de la Haye estime le mur illégal¹⁰ (juillet 2004)

« L'édification du mur qu'Israël, puissance occupante, est en train de construire dans le territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est, et le régime qui lui est associé sont contraires au droit international », tel est l'avis consultatif rendu par la Cour Internationale de Justice de la Haye le vendredi 9 juillet¹¹. Et le texte ajoute :

« Israël est dans l'obligation de mettre un terme aux violations du droit international dont il est l'auteur; il est tenu de cesser immédiatement les travaux d'édification du mur qu'il est en train de construire dans le territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est, de démanteler immédiatement l'ouvrage situé dans ce territoire et d'abroger immédiatement ou de priver immédiatement d'effet l'ensemble des actes législatifs et réglementaires qui s'y rapportent. Israël est dans l'obligation de réparer tous les dommages causés (...)

« Le « mur » en question est un ouvrage complexe, de sorte que ce terme ne peut être entendu dans son sens physique strict. Toutefois, les autres termes utilisés par Israël (« clôture » ou « barrière »), pris dans leur acception physique, ne sont pas plus exacts. De ce fait, dans le présent avis, la Cour a choisi d'user de la terminologie employée par l'Assemblée générale.

« La Cour relèvera que le tracé du mur tel qu'il a été fixé par le gouvernement israélien incorpore dans la « zone fermée » environ 80 % des colons installés dans le territoire palestinien occupé... Reste qu'Israël doit faire face à des actes de violence indiscriminés, nombreux et meurtriers, visant sa population civile. Il a le droit, et même le devoir, d'y répondre en vue de protéger la vie de ses citoyens. Les mesures prises n'en doivent pas moins demeurer conformes au droit international applicable. Israël doit observer l'obligation qui lui incombe de respecter le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et les obligations auxquelles il est tenu en vertu du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme. Par ailleurs, il doit assurer la liberté d'accès aux Lieux saints passés sous son contrôle à la suite du conflit de 1967... »

3. Les réactions israéliennes : le projet est politisé¹² (août 2004)

Un rapport officiel, rendu public le 19 août en Israël, demande que le tracé de la barrière soit redessiné conformément à la décision de la Cour suprême d'Israël, de façon à alléger les difficultés que l'édifice impose aux Palestiniens vivant dans les zones traversées.

A l'origine, l'idée défendue par la gauche israélienne, de protéger Israël des attaques terroristes, supposait d'ériger un ouvrage défensif sur la Ligne verte...¹³ Mais le projet initial a été modifié et le gouvernement d'Ariel Sharon s'est engagé à inclure, à l'ouest de la clôture, la majeure partie des colonies de Cisjordanie (142 000 colons, hors Jérusalem-est). En entrant ainsi en territoire palestinien (17 % de Cisjordanie), cette clôture a acquis un caractère politique.

Excepté dans le nord de la Cisjordanie, le long de la ville de Tulkarem, et sur une section d'une quinzaine de kilomètres au sud, le tracé du « mur » ne suit jamais la Ligne verte. Même sur ces tronçons, les travaux sont toujours réalisés sur des terres saisies aux paysans palestiniens. Pour le reste, la clôture, achevée ou en cours, serpente plus ou moins profondément en Cisjordanie (jusqu'à 20 km au niveau de la grande colonie d'Ariel) et passe toujours au ras des villages palestiniens.

En divers endroits, le tracé provoque ou va provoquer des situations inextricables pour des milliers de Palestiniens (environ 400 000 sont concernés). Des villages se retrouvent coincés entre la

¹⁰ A la une du *Monde* des 11 et 12 juillet 2004. Lire aussi : *La condamnation de la Cour internationale de justice*, par Willy JACKSON, dans le *Monde Diplomatique* de novembre 2004

¹¹ Les juges se sont prononcés à l'unanimité, sauf une voix, celle du juge américain...

¹² Une analyse de Stéphanie LE BARS dans le *Monde* du 21 août 2004. Lire aussi la chronique d' Agnès ROTIVEL dans la *Croix* du 12 juillet 2004 : *Israël rejette catégoriquement l'avis de la CIJ*

¹³ la frontière virtuelle qui depuis 1949 sépare Israël de la Cisjordanie

Ligne verte, qu'il leur est désormais interdit de franchir, et la *clôture*, qui les isole du reste de la Cisjordanie. L'encerclement rend l'accès aux services sociaux, sanitaires, administratifs ou économiques très difficile. L'exemple de la ville de Kalkiliya, dont les 40 000 habitants ne disposent plus que d'une « porte » de sortie vers la Cisjordanie, le démontre de manière dramatique.

Autour de Jérusalem-est, le mur de béton sillonne déjà sur plusieurs kilomètres dans les faubourgs palestiniens. Comme à Berlin, il coupe en deux des quartiers, des rues, voire des maisons et sépare des familles. L'imbrication des quartiers relevant de Jérusalem-est, annexé en 1967 par Israël, et ceux appartenant à la Cisjordanie est telle, que l'idée même de séparer les « bons » Palestiniens (résidents de Jérusalem) des « mauvais » (habitants de Cisjordanie) paraît illusoire.

C'est pourtant ce que tente le gouvernement israélien. Tout au long du « mur », les atteintes au droit de circulation et au droit de propriété des Palestiniens, dénoncées par la Cour suprême israélienne, sont patentées. L'arrêt rendu le 30 juin pourrait faire jurisprudence.

4. Quatre ans d'Intifada : ce qui a changé¹⁴ (septembre 2004)

A. Conflit radicalisé

Alors qu'aucune perspective de paix n'est perceptible, les deux sociétés se sont radicalisées et leur séparation est désormais matérialisée par « la clôture de sécurité ». Israël n'envisage plus qu'une solution unilatérale : l'évacuation des colonies de la bande de Gaza.

On n'a jamais officiellement annoncé la fin du premier soulèvement palestinien. Le conflit armé qui oppose Israéliens et Palestiniens depuis le 29 septembre 2000 s'est pourtant transformé.

Depuis la répression meurtrière, par l'armée israélienne, d'émeutes sur l'esplanade des Mosquées - le mont du Temple pour les juifs - au lendemain d'une visite effectuée par Ariel Sharon, alors responsable du Likoud, la violence n'a pas baissé, comme en témoignent les morts recensés presque quotidiennement. Mais, pour la première fois depuis quatre ans, un processus politique semble véritablement engagé : le retrait unilatéral de Gaza par Israël, l'évacuation des colonies implantées depuis trois décennies et des forces armées chargées de les protéger. Une date butoir crédible - la fin de l'année 2005 - est également avancée. Le fait que ce projet soit unilatéral explique pour l'essentiel le crédit qu'on peut lui porter à cet instant.

Ce processus - si son promoteur, M. Sharon, parvient à le mener jusqu'à son terme - couronnera une série d'évolutions que les quatre années écoulées de la deuxième Intifada ont déjà consacrées.

La première, la plus criante, réside dans l'éloignement durable de deux sociétés entremêlées sur un territoire exigu. En vérité, cet éloignement est antérieur à la deuxième *Intifada* puisque ses fondements peuvent être trouvés dans les politiques de bouclage inaugurées par les Israéliens, pour raisons de sécurité, dès les débuts du processus de paix lancé par les accords d'Oslo, signés en septembre 1993. Il en va de même avec l'idée de séparation défendue par les travaillistes avant même l'explosion de septembre 2000.

B. Retrait américain

La séparation est matérialisée aujourd'hui par la « clôture de sécurité » tracée en territoire palestinien le long de la partie occidentale de la Cisjordanie. Cette clôture, lorsqu'elle sera achevée, modifiera en profondeur les liens économiques entre ce territoire et Israël. Si les biens de consommation israéliens continueront d'arriver vers un marché captif de plus de 2 millions d'habitants, la main-d'œuvre arabe sera durablement privée de l'accès au marché du travail israélien, qui avait été à la base du décollage de l'économie palestinienne. À l'avenir, la socialisation risque donc de se limiter au périmètre des prisons, puisque la construction de la « clôture » ne signifiera pas la fin des opérations militaires en territoire palestinien.

La deuxième évolution significative couronnée par le désengagement israélien de Gaza réside dans le retrait progressif des acteurs extérieurs, à commencer par les États-Unis. Ce retrait avait été amorcé dès l'élection de George Bush, que les vains efforts de son prédécesseur, Bill Clinton, pour parvenir à la paix avaient pu échauder.

¹⁴ Une étude de Gilles PARIS dans *le Monde* du 29 septembre 2004

Après le court intermède, en juin et juillet 2003, de la « *feuille de route* », un plan de paix international qui devait conduire à la création d'un Etat palestinien en 2005, l'administration américaine s'est bornée à cogérer, de loin, la crise avec son allié israélien, limitant pour l'essentiel ses interventions au rappel de quelques « lignes rouges », dont l'intégrité physique du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, pourtant totalement discrédité pour les Américains.

En dépit de son échec, la « *feuille de route* » reste le *credo* de la diplomatie internationale, même si M. Sharon a très clairement signifié qu'elle était hors-jeu, faute de perspectives réalistes. Sa compatibilité avec le retrait de Gaza est pourtant illusoire, puisqu'au contraire, dans les propos de M. Sharon, ce désengagement n'aura aucune répercussion en Cisjordanie (à l'exception de quatre colonies isolées). Ce qui conduit à la troisième évolution à laquelle ont abouti les quatre années de violences israéliennes et palestiniennes: l'impossibilité de parvenir, du moins à une échéance prévisible, à un règlement du conflit qui justifie, pour M. Sharon, l'adoption d'un plan unilatéral.

Or, cet objectif de règlement définitif avait été assigné au processus d'Oslo. La « politique des petits pas » devait installer une confiance permettant, en dernier ressort, l'examen des points les plus douloureux du conflit israélo-palestinien : les frontières de l'Etat palestinien, le sort des colonies, celui de Jérusalem et des réfugiés palestiniens.

Mais cette politique n'a produit que des ratés et de la méfiance. Dans l'esprit de M. Sharon, au mieux, la perspective d'un accord définitif est remplacée par celle d'accords intérimaires de longue durée. La radicalisation parallèle des deux sociétés - l'omnipotence de la droite israélienne et la montée en puissance du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) palestinien - conforte actuellement une lecture pessimiste du conflit.

Après quatre années de violences sans précédent dans leur histoire commune, et alors que le rapport de forces reste nettement en faveur des Israéliens, les uns et les autres ne peuvent que constater leurs erreurs d'analyse : les Israéliens n'ont pas été brisés par la violence, comme le pronostiquaient les Palestiniens à la lumière du retrait militaire du sud du Liban, en mai 2000, sous les coups du Hezbollah ; de même, la résilience palestinienne, le « *soumoud* », n'a pas non plus été cassée par une armée israélienne qui s'était pourtant préparée à l'affrontement après les émeutes de septembre 1996.

Cette situation, aussi désolante que paradoxale, se trouve ramassée, sous forme de constat, dans le titre d'un ouvrage que viennent de publier deux journalistes israéliens, Avi Issacharoff et Amos Harel : *La Septième Guerre : comment nous l'avons gagnée, pourquoi nous l'avons perdue*.

5. Le sens du désengagement de Gaza¹⁵ (juin 2005)

Elie Barnavi, 59 ans, est professeur d'histoire de l'Occident moderne à l'université de Tel-Aviv et membre fondateur et ancien directeur du comité scientifique du Musée de l'Europe en cours d'édification à Bruxelles. Sioniste de gauche, membre du parti Yahad (ancien Meretz) qui défend le droit des Palestiniens à disposer d'un Etat dans les frontières de 1967, il a été de décembre 2000 à octobre 2002 l'ambassadeur d'Israël en France, nommé par le gouvernement d'Ehud Barak.¹⁶

Ariel Sharon s'est engagé à quitter le territoire palestinien de Gaza ainsi qu'une partie de la Cisjordanie. Si tout se passe bien, il faudra huit semaines pour en évacuer les colons juifs et démanteler les infrastructures...

La **querelle du désengagement** ne se comprend que dans le contexte d'un débat profond, douloureux, acerbe sur la nature de l'Etat juif, de son idéologie fondatrice, de sa mission. D'un côté, la vaste majorité des israéliens, épuisés par un combat apparemment sans fin, et qui aspirent à un peu de normalité. De l'autre, une minorité fortement motivée de juifs messianiques, pour qui la notion même de normalité relève du blasphème. Sans toujours s'en rendre compte, les premiers sont les héritiers du sionisme originel, d'essence *laïque*, qui aspirait à assurer la survie du peuple en le fixant sur une terre

¹⁵ Grand dossier de Elie BARNAVI, ancien ambassadeur d'Israël en France, dans le *Monde* 2 de juin 2005

¹⁶ Parmi ses publications récentes: *Les Frontières de l'Europe Les Juifs et le XXe siècle ; Le XVIe siècle ; Lettre ouverte aux Juifs de France ; La France et Israël, une affaire passionnelle ; Où est Israël ?* (in *Le Débat*, Gallimard)

et en l'érigant en Etat-nation. Les seconds cherchent à perpétuer l'exceptionnalité d'un peuple juif conçu comme inséparable de l'intégralité de la Terre promise, fût-ce au prix de la solitude d'Israël parmi les nations, de la guerre à outrance contre ses ennemis, voire de la guerre civile. Pour les premiers, l'Etat est l'outil du peuple; pour les seconds, c'est l'outil de Dieu. « *La Terre d'Israël est le don de Dieu au peuple d'Israël*, affirme un certain David Haivri, *et nous ne céderons pas notre héritage à l'ennemi sous prétexte d'une fausse unité avec ceux dont l'objectif est d'effacer la sainteté de notre nation et de notre terre.* »

Que faire contre les zélotes? Que demain un autre Yigal Amir, l'assassin de Rabin, se présente, et le pays tout entier retentira d'une clameur unanime: mais pourquoi donc n'avons-nous rien fait? Comme après le démantèlement des cellules terroristes des années 1980, comme après le massacre perpétré par un colon, au caveau des Patriarches, à Hébron, en 1984, comme après le meurtre de Rabin, on rappellera sur tous les tons que la menace s'étalait sur le mur, en lettres de sang... Si l'Etat est timide avec ses dissidents, c'est pour avoir trop souvent pactisé avec eux. Et d'abord lui, Sharon.

Le père des colons s'apprête à devenir leur fossoyeur !

C'est une vieille histoire que celle des implantations... Avec le « renversement » de mai 1977, quand la droite du Likoud met fin à l'hégémonie politique exercée par les travaillistes depuis la création de l'Etat, Menahem Begin reprend le flambeau de la colonisation. Si la gauche sioniste a colonisé sur la pointe des pieds et avec d'évidents états d'âme, la droite, fidèle à l'idéologie du Grand Israël, a fait de la colonisation des territoires un élément central de sa politique. Il y avait quelques milliers de colons en 1977; il y en a quelque 230 000 aujourd'hui, Jérusalem non comprise.

Or, au sein de la droite, l'homme qui a eu le plus d'influence sur l'entreprise de la colonisation, c'est Sharon. Général commandant le secteur sud au début des années 1970, titulaire de ministères clés dans les cabinets *Likoud* successifs - défense, agriculture, habitat, infrastructures -, premier ministre, enfin, à la faveur d'une *Intifada* qu'il a sinon provoquée, du moins entretenue, Sharon a été depuis près de quarante ans la cheville ouvrière de la colonisation.

Sharon est une énigme vivante. A 77 ans, à la tête de son troisième gouvernement en quatre ans, c'est l'un des plus puissants premiers ministres de l'histoire du pays, sans rivaux sérieux dans son parti comme dans l'opposition; et l'un des plus faibles, chef d'un parti divisé et d'une coalition branlante, isolé dans son propre camp. Dur parmi les durs, faucon parmi les faucons, sa vie est un roman d'action, une suite ininterrompue de faits d'armes, de coups de force et de rébellions... L'homme de la malheureuse invasion du Liban en 1982, le ministre invalidé par la Haute-Cour de justice de son pays après Sabra et Chatila, pour n'avoir pu ou su empêcher les milices chrétiennes libanaises de commettre des massacres de civils palestiniens dans ces camps de la banlieue de Beyrouth ! Qu'un tel homme, considéré comme politiquement mort à l'époque, ait pu devenir premier ministre après l'effondrement du processus de paix et le déclenchement de l'*Intifada des mosquées*, en dit long à la fois sur la nullité des travaillistes et sur l'irresponsabilité d'Arafat et des siens.

Mais aussi sur ses propres qualités: l'intelligence, l'habileté manœuvrière, des nerfs d'acier, une détermination sans faille. Si l'on peut le créditer d'une idéologie, c'est celle de Machiavel, l'idéologie de la seule raison d'Etat. Les circonstances politiques l'ont poussé vers la droite; il aurait aussi bien pu, plusieurs tournants de sa carrière l'attestent, se retrouver à gauche. S'il s'affirme passionnément juif, c'est un juif séculier, agnostique et nationaliste, qui lit la Bible à la manière de Ben Gourion, comme la *saga* nationale du peuple juif. Aussi son attachement aux territoires n'a-t-il jamais été d'essence messianique, mais tout au plus romantique, et certainement sécuritaire.

Aussitôt que l'opinion a compris qu'il était sérieux sur le désengagement, sa coalition s'est défaite et sa popularité s'est envolée. Non que ses concitoyens soient dupes. Selon un sondage publié début mars, 62% des israéliens pensent qu'il est corrompu, mais 80% le tiennent pour un leader et 50% se déclarent prêts à voter pour lui contre moins de 30% pour son principal rival, Natanyahou...

Nous ne pouvons pas changer les données fondamentales du conflit israélo-palestinien. C'est un conflit entre deux mouvements nationaux qui se disputent un même bout de terre chargé de mémoires concurrentes, exclusives l'une de l'autre. Pour autant, l'histoire est un chemin tortueux entrecoupé de carrefours. C'est là, à la croisée des chemins, que s'exerce notre liberté, c'est là que nous choisissons la route qui conditionnera la configuration du prochain carrefour.

Le désengagement est un de ces carrefours de l'histoire.

Rappelons que le cabinet qui a approuvé le retrait de Gaza et du nord de la Samarie a approuvé aussi le tracé modifié de la clôture de séparation. En principe, elle n'est qu'« *une mesure de*

sécurité temporaire contre les attaques terroristes »; en fait, comme le comprennent très bien les ministres présents, elle marque la nouvelle frontière entre Israël et la Palestine: ce qui est resté en dehors du mur est à terme condamné. Le nouveau tracé laisse entre les mains des Israéliens environ 6 à 7 % du territoire, contre plus du double pour l'ancien - soit quelque chose entre ce que le travailliste Ehoud Barak avait offert à Camp David, à l'été 2000, et ce que les Palestiniens avaient obtenu à Taba, début 2001. C'est insuffisant pour faire la paix; ce n'est sûrement pas négligeable pour s'en approcher.

Pour les Israéliens, le retrait de la bande de Gaza est une immense concession; pour les Palestiniens, ce n'est que la rétrocession partielle et tardive d'un bien usurpé dont Israël va d'ailleurs garder le contrôle absolu des voies d'accès...

II. Témoignages et réflexions...

1. Le Mur de la Peur, Abou-Dis¹⁷ (janvier 2004)

"Le mur est maintenant passé devant notre porte d'entrée. C'est affreux. Les employés ont du mal à venir. Ils habitent tous en Palestine". Sœur Marie-Dominique doit aller les chercher au barrage militaire où ils sont bloqués. Quand le mur sera fini, elle ne sait pas où ils pourront passer... La maison compte 50 personnes âgées dépendantes et malades et une quinzaine d'employés palestiniens... Voici sa lettre:

Chers amis,

Voici ce qui se passe dans notre quartier et autour de notre maison : le nouveau mur de séparation d'une hauteur de 9 mètres est en cours de construction depuis le 11 janvier 2004. Il remplace un premier mur, dit de sécurité, placé en août 2002, qui était beaucoup moins haut et qui a désorganisé et affecté profondément la vie de la population et la nôtre aussi. Il sépare ainsi Jérusalem de la Cisjordanie, longeant aussi notre route, en face de notre portail d'entrée. Ce premier mur, des milliers personnes l'ont déjà franchi : des collégiens, des mamans avec leur bébé, des personnes âgées... Les chutes ont été nombreuses et parfois mortelles. Ce qui s'y passe est devenu intolérable !

Depuis la construction de ce mur, nous devons redoubler de vigilance pour assurer la sécurité de nos personnes âgées, originaires de Cisjordanie, elles sont très isolées car beaucoup de familles ne peuvent plus venir les visiter. Nous rencontrons aussi beaucoup de difficultés quand il nous faut hospitaliser des personnes âgées qui sont de Cisjordanie, car les ambulances palestiniennes n'ont pas le droit de circuler en Israël. De plus, des centaines de personnes ont traversé, chaque jour et pendant des mois, notre propriété en passant par-dessus les clôtures pour échapper aux contrôles militaires, car beaucoup travaillent à Jérusalem alors qu'ils n'ont pas de permis.

Les gens autour de nous vivent dans la peur, peur de se faire arrêter, peur de recevoir des gaz lacrymogènes, peur d'être maltraités comme cela arrive fréquemment. La tension est permanente pour toute la population dont les conditions de vie sont de plus en plus difficiles. C'est un combat de chaque jour pour tous ces gens qui subissent humiliations et violences. Nous nous faisons le porte-parole de tous ceux qui sont sans voix et qui, chaque jour, entreprennent un véritable parcours du combattant pour se rendre sur leur lieu de travail, sans parler de tous les malades qui meurent faute de soins.

La vie va le devenir encore plus compliquée aujourd'hui avec la construction de ce nouveau mur. Nous ne savons vraiment pas ce qui va se passer car, dans notre maison, la plupart de nos personnes âgées sont originaires de la Cisjordanie et la majorité de notre personnel aussi. Sur nos 18 employés, trois seulement ont la carte de Jérusalem. Pendant ces deux années, eux aussi ont été obligés de franchir le mur et changer souvent de trajet pour échapper aux contrôles car, même avec un laissez-passer, les militaires ne les laissent pas toujours entrer dans notre maison.

Ce mur de 9 mètres nous obligera: 1) à prendre du personnel de Jérusalem et donc à licencier la majorité de notre personnel en fonction aujourd'hui; 2) à renoncer à accueillir les personnes âgées habitant aussi en Cisjordanie c'est-à-dire les plus pauvres.

Nous sommes inquiètes. Ce sont des milliers de personnes qui, aujourd'hui, vivent dans l'angoisse alors que le mur se construit, sans résistance et sans protestation. La maison est plus que jamais isolée à cause de l'état de la route. Il nous faut chaque jour aller récupérer le personnel à différents endroits, car le quartier est devenu zone militaire. L'approvisionnement est devenu très compliqué et nous passons notre temps à gérer les imprévus: nous espérons ne pas avoir à hospitaliser de personnes âgées tant l'accès à la maison est difficile à cause de la boue.

Cette semaine, beaucoup de journalistes, sont venus dans ce quartier, devenu une terre de désolation et d'humiliation. Le Patriarche¹⁸ est venu aussi. Nous espérons que les interviews, ici et là, alerteront l'opinion publique et réveilleront aussi la conscience des politiques. Nous espérons que vous pourrez être notre porte-parole pour que ce mur de honte soit détruit. Nous comptons sur votre action et sur votre prière afin que le dialogue reprenne entre les responsables des deux peuples. Merci.

Sœur Marie-Dominique

¹⁷ Extrait de *Eglise de Lille*, n° 3, février 2004, après la visite de Mgr J.L. Brunin

¹⁸ Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem

2. Des écrits sur le mur, Jérusalem¹⁹ (août 2004)

Lamia est infirmière à l'hôpital musulman Muqassad, sur le Mont des Oliviers, à Jérusalem. Elle réside dans le village de Béthanie, dont le nom arabe *El-Azarieh* garde le souvenir de Lazare, l'ami de Jésus qui y habitait et qu'Il ressuscita des morts²⁰. Les Israéliens ont annexé Béthanie, qui est un village arabe, à la municipalité du grand Jérusalem. Cela signifie que Lamia possède un permis israélien lui permettant de circuler librement. Mais sa situation va changer du tout au tout, car le mur est en train de séparer Béthanie de Jérusalem et de confiner Lamia et sa famille en Cisjordanie. La loi israélienne interdit aux résidents en Cisjordanie de travailler ou de se rendre à Jérusalem sans une autorisation spéciale. Pour garder son emploi à l'hôpital qui compte sur elle, Lamia est maintenant obligée de faire comme de nombreux autres Palestiniens. emprunter une route qui contourne le mur encore inachevé et évite les *check-points* israéliens. En fait de routes alternatives, c'est souvent par les jardins, les propriétés des couvents ou même les cimetières que les gens doivent se résigner à passer. Même la procession du Dimanche des Rameaux qui, traditionnellement, allait de Bethphagé, proche de Béthanie, à Jérusalem, via le Mont des Oliviers, a dû changer de parcours...

Le seul point de passage de la section du mur qui sépare Béthanie de Jérusalem est à présent un endroit sale, poussiéreux et désagréable, où les Palestiniens ne peuvent passer qu'au compte goutte, contrôlés sévèrement par un ou deux Israéliens. Les pèlerins et les touristes ne sont que très peu à emprunter ce point de passage. La plupart de ceux qui doivent y passer sont des écoliers, des étudiants, des ménagères, des commerçants, des employés et des livreurs. Les voitures ne peuvent pas passer, Au lieu de prendre un taxi ou un bus de Béthanie à Jérusalem, le boutiquier, l'étudiant ou la religieuse doivent aller jusqu'au point de passage du mur, descendre, se mettre en rang d'oignons, subir l'inspection du garde-frontière et puis embarquer dans un autre véhicule de l'autre côté.

C'est avec l'arbitraire le plus total que les soldats peuvent rendre la vie aisée ou très difficile aux Palestiniens qui tentent de passer. Une amie française m'invitant à lui rendre visite à Béthanie m'avait avertie : « *Si tu viens me voir aujourd'hui, enfle de vieux vêtements sales !* ». Au point de passage, j'ai compris pourquoi. Les soldats l'avaient obstrué avec d'énormes blocs de ciment. Juchés au sommet de ces blocs, les gardes fanfaronnaient bêtement comme des gamins. Les femmes se hissaient avec peine jusqu'à eux avec leurs enfants, tendaient leurs cartes d'identité, enjambaient ensuite les blocs et descendaient de l'autre côté. Après le passage, tout le monde se retrouvait crasseux. Le jour suivant, les blocs avaient disparu, comme les soldats, et les gens passaient librement...

La vie n'est pas plus facile en dehors de Jérusalem. Pour les Sœurs de l'Emmanuel à Bethléem, elle s'est terriblement compliquée lorsque la route menant à leur monastère a été intégrée dans le tracé de la barrière. À titre de compensation, le gouvernement israélien a construit une nouvelle route pour elles en confisquant le jardin qui se trouvait devant une propriété voisine. Là où leurs voisins admiraient chaque jour une vue superbe sur la vallée, ils ont maintenant sous les yeux un mur de 8 mètres de haut qui obstrue tout le paysage ! La loi militaire ne les autorise en outre pas à planter des arbres ou à aménager le peu de terrain qui leur reste. C'est trop près du mur ! Il est interdit à la famille de monter sur le toit de la maison, où la maman avait l'habitude de faire sécher le linge et où, les chaudes nuits d'été, on passait volontiers de longs moments en jouissant de la brise.

Partout où le mur se déploie, des graffiti l'envahissent. Des slogans populaires ou politiques fustigeant Israël ou les États-Unis, ou encore des *tags* colorés appelant à la paix ou à cesser la construction de cette barrière de la honte. L'édification du mur a causé de graves dommages environnementaux. Partout en Cisjordanie, des nouvelles sections du mur se dressent soudain à l'horizon. Chaque jour, inexorablement, elles se rapprochent.

À Bethléem, un propriétaire trouva un beau matin une note clouée sur un de ses oliviers. Deux ou trois coups de marteau avaient suffi pour lui signifier que son terrain ne lui appartenait plus. Après que les bulldozers eurent achevé de déraciner ses oliviers, il ne parvint à récupérer que quelques malheureux survivants pour les replanter ailleurs. Conscients de ce que peuvent rapporter de bons oliviers adultes en Israël, les équipes travaillant au mur les emportent illégalement et les revendent.

¹⁹ cf *Sodalité-Orient*, n° 235, août 2005, p. 13: lettre de Marilyn RASCHKA parue dans *One*, Bulletin de la CNEWA, New York, traduction C. Cannuyer

²⁰ Voir Jean 11, 1 et 12, 1

Pour les employés qui résident du « mauvais côté », le problème de la mobilité est le plus grave. Ainsi, fin 2004, Maher Turjman, directeur régional de la *Catholic Near East Welfare Association* pour la Palestine et Israël, a vu sa demeure familiale entourée de deux sections du mur. Plutôt que de perdre un temps précieux à tenter chaque jour de trouver un chemin pour contourner le mur et les check-points, Mr Turjman et sa famille ont décidé de prendre un appartement à l'hôpital St-Joseph à Jérusalem. « *Le mur ne servira en rien la paix* » dit-il, amer. « *Tout ce qui divise les familles, rend le travail plus difficile, entrave la mobilité des gens et surtout les humilie, ne va qu'aggraver les divisions qui ont déjà coûté aux Israéliens comme aux Palestiniens tant de souffrance* ».

3. Les « emmurés » de Palestine. Anata ²¹ (novembre 2005)

Chaque jour ou presque depuis un mois et demi, à l'heure de la récréation, c'est la même tension qui s'empare du lycée d'Anata, une petite ville désordonnée édifiée dans le prolongement de la partie orientale arabe de Jérusalem. Motif ? Au matin du 1er octobre, les 750 élèves et les 33 enseignants de l'établissement ont découvert en arrivant qu'un mur de 8 mètres de haut avait été construit au beau milieu de leur terrain de volley-ball. Depuis, la vie du lycée est confinée sur 400 mètres carrés, maigre territoire pour canaliser l'énergie de tant d'adolescents.

Mais la politique sécuritaire d'Israël ne transige pas. Au fil des décennies, pour des raisons éminemment politiques, Israël a redessiné les frontières du Grand Jérusalem, dont la partie orientale a été annexée après la conquête militaire de 1967. Peuplée de 17 000 habitants, essentiellement des Palestiniens employés à Jérusalem-Est, Anata, selon ce découpage, appartient à la Cisjordanie. En dépit des liens familiaux, administratifs, religieux ou commerciaux qui la reliaient naturellement aux quartiers arabes de Jérusalem, la ville est aujourd'hui coupée, physiquement, de la « Cité sainte ».

Par malchance, le lycée se trouve sur la « frontière municipale » : « *Construire le mur précisément ici n'a rien de sécuritaire*, explique le proviseur. *Le but des Israéliens est de protéger les colonies et de couper la Cisjordanie de Jérusalem, notre future capitale.* » Ici, comme souvent, le tracé retenu semble lui donner raison. Frôlant les maisons palestiniennes et, de manière caricaturale, le lycée, l'ouvrage laisse, côté israélien annexé, plusieurs hectares de terres inhabitées au pied de Pisgat Zeev... Le projet sécuritaire a été dénaturé par la droite. Sous la pression des colons, M. Sharon a opté pour une clôture sinueuse de 620 kilomètres - le double de la « ligne verte » - de façon à intégrer, côté israélien, le maximum de colonies juives. Au bout de trois ans de travaux, 190 kilomètres sont sortis de terre. Ils rendent la vie infernale à des dizaines de milliers de Palestiniens, mais n'isolent toujours pas Israël des territoires occupés.

La construction de la barrière de séparation établit entre Palestiniens une bien cruelle hiérarchie. Annexion de Jérusalem oblige, les résidents arabes de la partie Est de la ville bénéficient de l'assurance sociale israélienne et d'une liberté de déplacement interdite à leurs concitoyens et parents de Cisjordanie. Pour conserver ces privilèges, beaucoup sont prêts à tous les sacrifices, y compris à renoncer à leurs propriétés en Cisjordanie. Comme Nazeeh, père de six enfants qui s'entassent avec leurs parents dans 60 mètres carrés à Jérusalem-Est, alors que la maison familiale d'Anata demeure inhabitée. « *Si les Israéliens peuvent prouver que je vis en Cisjordanie, ils me retirent ma carte de Jérusalem et je reste bloqué de l'autre côté* », se désole-t-il.

Craignant d'être expulsés, 60 000 Palestiniens, détenteurs de la fameuse carte de résident, ont commencé une lente migration au coeur de Jérusalem-Est, augmentant ainsi le nombre de Palestiniens présents dans la partie annexée de la capitale. Précisément ce que l'Etat juif voulait éviter.

Dans les campagnes de Cisjordanie, la construction de la muraille a aussi des incidences sur le droit de propriété. Surtout, les tranchées ouvertes par l'immense chantier dévastent des milliers d'hectares de terres agricoles. A Biddo, dans le district de Ramallah, les cinq frères Ayach ont définitivement perdu leurs six hectares d'oliviers. Les travaux nécessaires à la construction de la clôture et de son *no man's land* ont ravagé leurs terres expropriées. A quelques dizaines de mètres de la maison familiale, deux soldats surveillent la fin des travaux. Ahmad, l'aîné, préfère ne pas s'attarder. A Biddo, durant les manifestations « anti-mur » qui ont jalonné les premiers mois du chantier, trois personnes ont été tuées par les soldats. Un appel en justice a permis de sauver quelques dizaines d'hectares, les villageois ayant obtenu que le tracé passe à un kilomètre de la localité.

²¹ Scènes de la vie quotidienne de Stéphanie LE BARS dans *Le Monde* du 25 novembre 2005

Pour Khalid, le frère d'Ahmad, cette victoire est dérisoire. « *Le mur nous renvoie au Moyen-Age. Il est impossible de trouver du travail en Cisjordanie* », assure ce jeune homme qui, avant l'Intifada, débitait des poulets sur le grand marché israélien de Jérusalem. Personne ne comprend cette « punition collective » infligée par Israël. « *La Palestine est devenue le cimetière des vivants* », assure Walid, le cadet. Désespéré, son bébé sur les genoux, il « *regrette de ne pas être mort en martyr* » durant les manifestations.

Plus au nord, dans la région de Qalqiliya, la détresse d'Ahmad Abdallah Aïssa fait peine à voir. Il n'y a pas si longtemps, cinq minutes suffisaient à cet agriculteur pour dévaler la colline où il a construit sa maison et accéder à ses champs d'oli vriers. Depuis plusieurs mois, une route, protégée par un grillage électronique, balafre le paysage à 30 mètres de son habitation et lui interdit l'entrée sur ses terres. « *Il me faut deux heures pour y aller. Et encore, je dois obtenir un permis des israéliens* », se plaint l'imposant quinquagénaire, qui est à la tête d'une famille de dix-sept personnes. Comme un bon millier de ses voisins, Ahmad est englué dans une situation kafkaïenne due à la clôture.

A cet endroit, cinq hameaux sont coincés entre la « ligne verte » et les barbelés du mur. Frappés de l'interdiction d'entrer en Israël depuis le début de l'Intifada, les villageois ne peuvent pas non plus se rendre librement en Cisjordanie. Depuis des mois, ils sont coincés dans une zone fermée de quelques dizaines de kilomètres carrés, dont ils ne peuvent sortir qu'avec un permis israélien ou en prenant le risque de passer illégalement par le territoire israélien. Pour le moindre déplacement, ils sont dépendants des heures d'ouverture des portails contrôlés par l'armée...

Mais les habitants de ces minuscules villages n'ont pas baissé les bras. Soutenus par l'Association israélienne de défense des droits civils (ACRI), ils ont porté leur cas devant la Cour suprême qui, le 15 septembre, a exigé de l'armée qu'elle détruise plusieurs kilomètres de l'ouvrage et propose un tracé alternatif. « *D'un point de vue pratique, c'est une victoire, reconnaît M. Marabeh. Nous allons pouvoir de nouveau accéder à nos terres. Mais, sur le plan politique, c'est une défaite, car la Cour suprême a aussi reconnu aux israéliens le droit de construire leur mur en territoire palestinien pour protéger leurs colonies.* »

Dans cette partie de la Cisjordanie, les méandres de la « barrière », qui s'enfoncent de plusieurs kilomètres en territoire palestinien occupé, épousent en effet les besoins des colons et témoignent de la politique israélienne de confiscation des terres²²... En dépit des condamnations internationales, le chantier avance. Les paysages bibliques de Cisjordanie en seront à jamais défigurés.

4. Un film-méditation de Simone Bitton : « MUR ²³ » (octobre 2004)

Simone Bitton. est née au Maroc en 1955. Elle a vécu à Rabat, à Jérusalem et à Paris. Elle détient la double nationalité française et israélienne, et ne désespère pas de retrouver également sa citoyenneté marocaine. Diplômée de l'IDHEC, elle a réalisé une quinzaine de films documentaires. Tout son travail témoigne d'un engagement humain et professionnel pour une meilleure appréhension de l'actualité, de l'histoire et des cultures d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Plusieurs de ses films, diffusés sur les chaînes européennes, arabes et israéliennes, ont suscité des débats passionnés des deux côtés de la tragédie moyen-orientale. MUR est son premier long métrage. Elle nous dit:

Je suis née au Maroc, dans une famille juive traditionnelle. J'allais à l'école française. Mes parents parlaient l'arabe entre eux et le français avec leurs enfants. Lorsque nous nous sommes installés à Jérusalem en 1966, j' ai très vite appris l'hébreu mais j'ai continué à lire en français et à chanter en arabe. J'étais soldate en Israël pendant la guerre de 73 : j'ai vu la mort et cela m'a rendue pacifiste pour la vie. A 20 ans, j'ai parcouru l'Europe en stop, comme une hippie, puis je me suis installée à Paris. J'ai commencé à voir des films et j'ai eu la chance d'être admise au concours de l'IDHEC. Depuis, je vis entre Paris et Jérusalem et je retourne au Maroc le plus souvent possible. J'ai trois pays et trois cultures. J'ai toujours considéré cela comme une richesse et comme un privilège très rare dans un monde où des millions de personnes sont apatrides.

²² Voir sur le site www.btselem.org les statistiques actualisées sur les effets du mur

²³ Grand Prix du Festival international du documentaire de Marseille 2004 et Prix du meilleur documentaire du Festival de Jérusalem

En regardant la télévision, un soir de l'été 2002, j'ai vu les premières images du mur. Le ministre israélien de la défense disait que la clôture de fer et de béton dont il venait d'inaugurer le premier tronçon, serait la panacée aux problèmes de sécurité du pays. Cette parole et ces images étaient tellement étranges et inquiétantes que je me suis dit : « Ils sont devenus fous ». Cette nuit-là, je n'ai pas réussi à dormir. L'idée même de ce mur entre Israéliens et Palestiniens me déchirait physiquement. Une grande détresse s'est emparée de moi. J'ai eu le sentiment qu'on allait me couper en deux et nier tout ce que je suis : une Juive arabe dont la vie entière est un lieu de dialogue permanent. Ce mur, je sentais bien qu'il serait infranchissable pour les gens de bonne volonté de mon espèce, tout en faisant naître des centaines de nouvelles vocations *kamikazes*.

Je montre le mur sous toutes les coutures et dans toutes ses formes : muraille de béton, barrière électronique, tranchée, rangs de barbelés. Il est dans tous les plans pour que tout le film soit vu et entendu dans le cadre de cette obsession de séparation et d'enfermement. Les voix, la mienne et celles des personnages sont souvent en *off*, mais ce sont des voix humaines qui tentent de se faire entendre dans le fracas des bulldozers. En fait, le dispositif est très simple : je longe le chantier du mur et les gens me parlent. Souvent, on ne les voit pas, parce qu'ils se tiennent derrière la caméra, comme nous. Ils regardent le mur pendant que nous le filmons et ils sont effarés, comme nous. Ce sont des ouvriers en train de construire le mur, des gens qui habitent là, des gens qui essaient de passer et qui ne peuvent pas... Le mur est tellement énorme, tellement malsain, qu'on ne peut que ressentir, en le voyant, qu'il est le symptôme d'une grave maladie. On ne sait pas toujours de quel côté du mur se trouve la caméra, ni dans quelle région du pays.

Certains m'ont conseillé d'ajouter une carte ou quelques intertitres pour situer les lieux. On m'a même suggéré d'utiliser des lettres de couleurs différentes dans les sous-titres, selon la langue des dialogues. Mais si j'avais fait cela, le film n'existait plus. Que ce soit dans la vie ou dans mon film, rien ne me touche plus que de prendre un juif pour un arabe, et vice-versa.. Les Israéliens et les Palestiniens se ressemblent, comme finissent toujours par se ressembler geôliers et prisonniers. Pour moi, ce pays est un seul pays, peuplé à la fois de Juifs et d'Arabes. Je m'identifie à lui parce que, moi aussi, je suis juive et arabe à la fois. Le judaïsme fait partie de l'histoire de ce pays, mais il faudra bien aussi qu'un jour les israéliens acceptent d'être un peu arabes. Ce jour-là, les murs tomberont.

Nommer la folie participe déjà de la thérapie. L'espoir réside dans l'humanité des gens, dans les paroles de cet Israélien qui dit qu'il est prêt à réunir tous les dirigeants de la région chez lui et à leur donner sa maison pour la paix, dans la dignité des Palestiniens sur les *check-points*, dans le rire du psychiatre qui me dit que je ne suis pas folle et que c'est moi qui ai raison de refuser le mur. Mais je ne veux pas vendre de l'illusion facile. Nous avons trop souffert du *show-biz* de la paix: toutes ces poignées de mains pendant que les peuples continuent de mourir. Depuis 20 ans que je parcours la Palestine et Israël de long en large, je n'avais jamais vu une telle cruauté, une telle démesure. Le mur n'est pas seulement une souffrance symbolique infligée à ceux qui veulent la paix, un crime contre l'un des paysages les plus beaux et les plus chargés d'histoire du monde. Pour les Palestiniens, c'est aussi et surtout une machine de spoliation et d'expropriation. Quant aux Israéliens, c'est terrible de voir comment ce peuple, le mien, qui a traversé les mers pour fuir les ghettos, s'emprisonne aujourd'hui lui-même de son plein gré. L'un des personnages le dit très bien : « Nous aimons tellement cette terre que nous l'emprisonnons ». Un autre dit que la terre sainte est aujourd'hui livrée au Diable, et c'est exactement mon sentiment, bien que je ne croie ni en Dieu ni au Diable.

5. Le Mur... et après ?²⁴ (juin 2005)

Jérusalem est désormais quasiment fermée, côté Est, par une muraille de huit mètres de haut. Quelques ouvertures demeurent, le temps que la justice israélienne examine les derniers recours déposés par des associations de défense de droits de l'homme. Pour l'essentiel, la partie arabe de la ville est coupée de la Cisjordanie. Le serpent de béton court le long des limites de Jérusalem municipale. Un tracé adopté en 1993 qui englobe les faubourgs essentiellement peuplés de Palestiniens, mais inclut dans Jérusalem une ceinture de colonies. Longtemps cette frontière n'a pas été visible sur le terrain. À présent, on se heurte physiquement à cette ligne arbitraire.

²⁴ Analyse de Thierry BRESILLON, *Faim et Développement*, magazine du CCFD, n° 205, Juin 2005

Abou Dis était la porte d'entrée vers Jérusalem depuis l'Est et la vallée du Jourdain. Une station-service occupait le carrefour principal, les étudiants palestiniens fréquentaient l'Université *Al Quds*. Ce lieu de passage est désormais barré par un mur et le grand axe est devenu une impasse.

Au Nord, les anciens villages de Ar-Ram, Beit Hanina, le long de la route qui relie Jérusalem et Ramallah, se sont retrouvés absorbés par le développement urbain. Lieux de transition, d'échanges, où vivent de nombreux Palestiniens qui travaillent dans l'une des deux grandes villes voisines. Avec le bouclage de Ramallah, cette vocation était déjà un peu contrariée.

Aujourd'hui, la ligne abstraite qui dessine un grand « doigt » de plusieurs kilomètres en territoire palestinien, en plein milieu de ces faubourgs, et coupe par le milieu la route principale, est matérialisée par le Mur. L'édifice n'est pas totalement achevé, il reste encore trois brèches où l'on peut passer d'un côté à l'autre. Mais dans quelques mois, il sera impossible de traverser la rue, sauf à remonter jusqu'au *check-point*, muni d'une autorisation, et redescendre.

Les membres d'une même famille qui, d'un côté de la rue, possédaient une carte de résidence israélienne, et de l'autre, une carte d'identité palestinienne sont désormais matériellement coupés les uns des autres. Tous les aspects de la vie quotidienne, le commerce, l'éducation, la santé... qui s'épanouissaient dans cet espace oriental, dans et autour de Jérusalem, de Ramallah, à Bethléem en passant par Abou Dis, sont maintenant devenus extrêmement complexes et aléatoires. Pour le moindre déplacement, il faut avoir un permis, passer des *check-points*, changer plusieurs fois de taxi...

Les autorités israéliennes invoquent la nécessité de se protéger contre les actions terroristes. Alors pourquoi inclure, dans le même périmètre, des quartiers palestiniens et des colonies israéliennes... ? En fait, la volonté de modifier en profondeur la configuration urbaine et démographique dans la partie orientale de Jérusalem est clairement lisible: dans tous les faubourgs orientaux, des colonies sont construites, tandis que les Palestiniens n'obtiennent plus de permis.

À l'Est de Jérusalem, une véritable ville, Ma'ale Adoumim, se développe à toute allure. Reliée à Jérusalem par un tunnel qui passe sous les quartiers palestiniens, elle sera bientôt contournée par un mur le long de ses frontières théoriques qui dépassent de quinze fois la surface construite!

Les espaces coincés entre la « Ligne verte » et le Mur sont déclarés « zones fermées » et les Palestiniens qui y vivent doivent maintenant disposer d'une autorisation. Quoi qu'il en soit, pris au piège, leur survie économique est à terme plus que compromise.

Les quelques portions de route que les colons empruntent en Cisjordanie, encore accessibles aux Palestiniens, sont en voie d'être « stérilisées ». Tout un réseau de routes et de tunnels (qu'Israël demande à la communauté internationale de financer) doit permettre aux Palestiniens de circuler dans un territoire morcelé par les méandres du Mur. Les points de passage entre les zones sous contrôle palestinien et sous contrôle israélien sont peu à peu fermés ou remplacés, comme à Bethléem ou Ramallah, par d'impressionnants postes-frontière. Le Mur n'est donc qu'une partie visible de tout un dispositif destiné à séparer totalement Israéliens et Palestiniens.

Des zones autrefois vivantes deviennent des culs-de-sac, des petites routes sinueuses sont fréquentées comme des grands axes, des villages sans infrastructures deviennent des carrefours commerciaux... Pendant ce temps, la construction de colonies bat son plein. Une nouvelle réalité se dessine: un territoire à deux étages. De plus en plus de voix en Israël dénoncent une logique qui s'apparente à l'apartheid.

Quand les Palestiniens seront tous confinés derrière le Mur de séparation, dans un territoire fractionné, sans viabilité économique, quand les blocs de colonies seront consolidés, quand Jérusalem sera entièrement et définitivement israélienne, que restera-t-il de la possibilité de créer deux États égaux en Droit côte à côte ? Il ne restera que deux solutions pour faire coexister Israéliens et Palestiniens sur un même espace : la ségrégation ou l'égalité.

7. L'ombre du mur plane sur le clocher de la Nativité. Bethléem²⁵ (décembre 2005)

La visite à Bethléem commence désormais par l'expérience du mur de séparation israélien. Jusqu'ici, l'entrée dans la cité de la Nativité se faisait par un point de passage rudimentaire, fait de quelques blocs de pierre, d'une guérite et d'une tourelle de contrôle. La route empruntée par Joseph et Marie était encore à peu près praticable. Maintenant il faut faire un détour pour traverser un hangar,

²⁵ Reportage de Benjamin BARTHE dans La Croix du 26 décembre 2005

accolé au mur, qui abrite un dédale de portillons électroniques et de tourniquets mécaniques. Comme à l'aéroport, il faut faire passer sa valise aux rayons X, parfois enlever sa ceinture et soulever ses vêtements. Le contrôle d'identité est effectué par des policiers israéliens postés dans des casemates blindées et la surveillance assurée par leurs collègues qui patrouillent sur un chemin de ronde surélevé. Une procédure longue qui ressemble davantage à celle d'un poste frontière qu'à un point de passage.

A l'occasion de Noël, les contrôles ont été assouplis. C'est un rituel. Désireuse de faire bonne figure devant les médias occidentaux, l'armée israélienne a laissé entrer les Arabes israéliens sans exiger de permis et n'a pas systématiquement fouillé les bus de touristes à la sortie. Rassurés par l'accalmie en vigueur depuis le début de l'année, séduits par les efforts de promotion du ministère du tourisme palestinien, les pèlerins sont venus en nombre plus important. Certains hôtels affichaient complet, ce qui n'était pas arrivé depuis le début de l'*Intifada*. Les autorités locales prévoient que 30 000 personnes visitent Bethléem d'ici la fin des fêtes, le 18 janvier, date du Noël arménien. Ce pronostic, s'il se confirme, marquera un net progrès par rapport aux 18 000 touristes de l'année dernière, mais restera toujours très en deçà de la fréquentation enregistrée durant le processus de paix, quand près de 150 000 pèlerins traversaient Bethléem en deux semaines.

Bethléem retrouve un début d'air de fête. Sapins, guirlandes, musique: les ingrédients obligés de Noël sont présents. Dans la rue de l'Étoile, un marché traditionnel a été organisé par le Centre pour la préservation de l'héritage culturel de Bethléem. Un gros travail de réhabilitation du quartier a été conduit à cette occasion. Les bourrasques et les averses en éloignaient samedi les clients, mais le désir d'effacer les cicatrices de l'*Intifada* et de relancer le tourisme est manifeste. La partie ne sera pas aisée: à l'exception des périodes de fête, Bethléem est soumise à un bouclage quasi hermétique, dont le mur, les points de passage et les routes de contournement, réservées aux colons, sont l'expression la plus directe, et dont la conséquence est un chômage endémique, de l'ordre de 60%.

Mahmoud, un jeune architecte, explique: *«Les dommages visibles de l' Intifada s'effacent doucement. Pour le marché de Noël, nous avons nettoyé la rue de l'Étoile, planté des fleurs et enlevé les graffitis dans tout le quartier. Que de blessures invisibles encore : notre mémoire en est remplie. »*

*Nous empruntons nos vœux à l'homélie de Mgr Michel Sabbah,
patriarche latin de Jérusalem, prononcée à Bethléem pour la messe de Noël:*

«Avec Noël, en cette nuit sainte, nous prêtons attention à la volonté israélienne qui recherche la sécurité par les diverses actions militaires. Nous prêtons attention à la volonté palestinienne qui demande la fin de l'occupation et la liberté complète.

Noël dit à tous: paix, sécurité et justice sont possibles.

Un nouveau paysage politique israélien et palestinien semble se dessiner quoique avec des contorsions et des hésitations multiples. Si nos chefs ont une volonté sincère et décidée, ils peuvent, s'ils le veulent, faire de ce temps que nous traversons un moment de grâce. Arrêt complet de toute violence, de toute vengeance, libération des prisonniers politiques, arrêter le passé pour un moment, pour permettre à un avenir nouveau de commencer, pour créer une terre nouvelle dans laquelle les cœurs nouveaux assureront, mieux que les murs et les autres actions militaires, la sécurité des Israéliens et produiront pour les Palestiniens la fin de l'occupation et la liberté.

Aux chefs de nos deux peuples dans cette terre sainte, à vous Autorités palestiniennes ici présentes, à vous chefs d'Israël, Noël dit: les voies de cette terre sanctifiée par Dieu sont les voies de la paix, basée sur la justice et l'égalité entre les deux peuples, aucun supérieur à l'autre, aucun soumis à l'autre. Les deux égaux en dignité, en droits et en devoirs... »

SE COMPRENDRE

Rédaction et Administration : Philippe THIRIEZ

Pères Blancs 7 rue du Planit 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. 04 78 59 20 42

Fax: 04 78 59 88 61

Abonnements (10 numéros par an, de Janvier à Décembre) :

Europe: 27 € - Étranger: 32 € - Numéro (franco) : 3 € - CCP 15 263 74 H Paris

Site Internet: <http://www.comprendre.org> adresse e-mail: contact@comprendre.org

